

Routes, revenus, superficie territoriale, chemin de fer.

Le territoire est traversé par la voie de grande communication n° 15 (1), et par deux autres chemins de petite vicinalité, où l'eau, la boue, les pierres détachées offraient jadis mille obstacles. Mais, depuis ces dernières années, ils ont été grandement améliorés, et sont devenus bons et faciles.

Trèves est limité au levant par le ruisseau de Mezerin, au midi par celui de Malval, et au nord par le Gier qui parfois est un mauvais voisin. Là, le chemin de fer traverse les flancs caverneux de la montagne. Là, la vallée se resserre et se tourmente, et, sur une étendue de 2,800 mètres, et une pente moyenne de 6 millimètres, la ligne est établie presque continuellement soit en perçement, soit en lit du Gier, du Malval, du Mezérin qui, dans les grandes eaux, déplacent des enrochements de 500 kilog. environ. Le parcours sur la commune a nécessité l'ouverture de quatre tunnels dans des massifs de rochers schisteux mélangés de quartz ; l'on y a dépensé beaucoup de temps et d'argent. Le passage en lit de rivière a été établi sur des remblais et deux ponts en pierre de taille ; un troisième a été construit en 1849 pour livrer passage à la nouvelle route n° 15. On peut justement lui appliquer cette poésie prosaïque :

Entre mes pieds de pierre, un fameux ruisseau coule,
Dans mes flancs entr'ouverts cheminent les piétons,
Et sur mon dos de fer mugissent les wagons,
Passants, ne craignez pas que jamais je m'écroule.

(1) C'est à tort que M. Chambeyron dit : route de grande communication n° 15, passant par Longes, Lisez : route vicinale n° 26 s'embranchant avec la nôtre seulement à la hauteur de Condrieu.